



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE BICHET-LES FINS
Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 12 juin 2012

Présents :

- ⑩ Mr Gérard Colard (maire des Fins), Mme Pierrette Cassard et Mme Evelyne Oudot (élues des Fins), Mme Karine Guillemain (élue du Béliou)
- ⑩ Mr David Cuenot, Mr Philippe Pierrot, Mme Delphine Colard, Mme Fabienne Groperrin, Mme Sylvie Pierrot, Mr Vladimir Rovige, remplaçant de Mme Maire (enseignants)
- ⑩ Mr Nicolas Vieille-Blanchard, directeur de l'école à la rentrée 2012
- ⑩ Mr Richard Cuenot, Mme Chantal Michel (RASED)
- ⑩ Mme Sabrina Faivre-Châlon, Mme Anne-Marie Goguel, Mme Prisca Maire, Mr Frédéric Ponsot, Mme Elsa Martin-Julliard, Mme Marie-Line Michel, Mme Bahy (représentants de parents élus)

Excusés :

- ⑩ Mme Céline Jeannot, Mr Daniel Roland, Mme Lucienne Pichot

▣ **I – Rentrée année scolaire 2012-2013**

◆ **Changements dans l'équipe pédagogique :**

A la rentrée 2012, Mr Nicolas Vieille-Blanchard succédera à Mme Sylvie Pierrot.

Mme Céline Jeannot est nommée à Boujailles, Mme Stéphanie Maire sera en congé maternité et Mme Delphine Colard reprendra à temps plein.

◆ **Organisation pédagogique :**

On ne connaît pas encore l'organisation pédagogique de la rentrée car on ne sait pas si l'ouverture de classe aura lieu en maternelle.

En cas de non ouverture de classe, 12 élèves de grande section monteraient peut-être en élémentaire ce qui donnerait 179 élèves avec la répartition suivante :

GS-CP : 12 + 11

CP-CE1 : 20 + 5

CE1 : 26

CE1-CE2 : 8 + 17

CE2-CM1 : 21 + 4

CM1-CM2 : 18 + 8

CM2 : 29

Dans le cas d'une ouverture de classe, 167 élèves se répartiraient ainsi :

CP : 24

CP-CE1 : 8 + 14

CE1 : 25

CE2 : 26

CE2-CM1 : 12 + 10

CM1-CM2 : 13 + 9

CM2 : 26

La commune effectue des travaux à l'école maternelle en vue de l'éventuelle ouverture.

Mr Colard affirme que les effectifs de la maternelle sont en nette augmentation.

II – Evaluations nationales

Elles ont eu lieu au mois de mai pour les CE1 et les CM2. L'école des Fins était « école - test ». Des conseillers pédagogiques sont venus assister les maîtres pour la passation et la correction des épreuves.

Le nouveau gouvernement remet en question ces évaluations. Dès cette année, les résultats ne remonteront pas au niveau national.

III – Projets pédagogiques

◆ Projets autour de la sécurité :

Le vendredi 29 juin, au théâtre des Fins, les élèves des différentes classes présenteront les diaporamas qu'ils ont réalisés avec Mme Titi Varallo.

- 17 h 15 pour les classes de CP , CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1

- 18 h pour la classe de CM2 : film réalisé au lycée avec le logiciel « Scratch » , suivi du diaporama de la classe de mer.

◆ Classe de mer :

Tous les élèves devaient y participer, mais une élève n'a malheureusement pas pu partir car elle s'est blessée la veille du départ.

La classe de mer s'est bien déroulée, mais les accompagnateurs ont trouvé les enfants pénibles et sont rentrés très fatigués.

Les JPA (Jeunesses en Plein Air) ont accordé une aide financière de 250€ qui concerne quatre familles.

◆ Voyages de fin d'année :

Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 sont allés au Musée du Temps à Besançon le 4 juin;

Les classes de CP , CP-CE1 , CE1 et CE1-CE2 iront au Musée Courbet à Ornans les 18 et 25 juin.

IV – Réflexion sur le temps méridien

Mme Pierrot rappelle les différentes étapes du travail mené :

◆ Réunion du 20 mars

Des parents, le personnel de la cantine, des représentants du Bélieu et des Fins, Mme Pierrot, Mr Cuenot et Mr Lacroix se sont réunis afin d'échanger et de trouver des idées pour améliorer le rythme de vie de l'enfant dans ce temps méridien de la journée et ainsi éviter la violence en répondant au mieux aux besoins de chacun. De nombreuses propositions ont été faites : rédiger le règlement de la cour en commun avec l'école, instaurer un permis à points, inviter des personnes du troisième âge à venir manger avec les enfants, proposer des activités (yoga, atelier terre, cuisine, jeux de société, sports collectifs...), visionner un court conte suivi d'un débat...

◆ Réunion du 27 mars

Le règlement de la cour est établi.

◆ Réunion du 3 avril

Lors de la réunion suivante, un appel aux bénévoles a été passé sur le blog de Mme Maire, une affiche a été réalisée. Le problème de la responsabilité a été soulevé et pris en compte. Il était question de créer une association.

◆ Réunion du 17 avril

A la grande surprise des participants, la nouvelle secrétaire de mairie est venue et a saboté tout le travail effectué lors des trois premières séances, prétendant que les problèmes de restauration scolaire ne concernaient ni l'école, ni les représentants de parents.

La directrice lit l'article 18 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990. « *Le conseil d'école, sur proposition du*

directeur de l'école :

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

.....

- Les activités périscolaires;
- La restauration scolaire;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire... »

Mr Colard intervient pour dire que le personnel communal a été dénigré, que la commune n'a pas été prévenue des actions qui étaient prévues lors de ces réunions.

Mme Pierrot et les représentants de parents affirment que le personnel de la cantine n'a en aucun cas été discrédité. Mme Elsa Martin-Julliard demande à Mr le Maire ce qu'envisage la Commune pour organiser le temps méridien des 120 élèves inscrits à la cantine.

Mr Colard dit qu'il n'est pas contre la création d'une association et qu'il n'a pas été informé de ce qui s'est passé lors de la quatrième réunion.

V - Sécurité

- ◆ Le préau de l'école du bas est toujours aussi dangereux. Mr Roland avait dit lors du Conseil d'Ecole du 15 mars que les piliers seraient protégés.
- ◆ Suite aux problèmes de sécurité sur le parking de l'école du bas, les récréations de l'école du bas se font maintenant sur le plateau de sport : le bilan est plutôt positif.
- ◆ Une vitre du hall est cassée depuis le mois d'avril, elle représente un danger. Si le remplacement de cette vitre ne peut être effectué rapidement, il serait souhaitable de protéger la vitre fracturée par un morceau de contreplaqué.

VI – Travaux

- ◆ Marquages au sol à refaire sur le plateau
- ◆ Certaines classes n'ont jamais été repeintes depuis la construction de l'école.
- ◆ Le mobilier scolaire est vétuste, surtout dans les classes du bas.
- ◆ Matériel informatique à compléter.
- ◆ Renouvellement progressif de l'équipement de ski.
- ◆ La photocopieuse de l'école du bas est à bout de souffle.
- ◆ Problème du chauffage : de grands écarts de température ont eu lieu durant l'hiver dans l'école. Beaucoup d'élèves étaient malades : y a-t-il un lien de cause à effet?

Mr Colard dit qu'une enveloppe a été prévue pour le renouvellement du mobilier et pour le matériel informatique. Les enseignants devront choisir le mobilier.

VII – Aspects financiers :

- ◆ Il reste de l'argent sur le compte pour payer les interventions de Mme Varallo du mois de mai et de juin.
- ◆ Tombola : environ 800 € de bénéfice

VIII – Tirage de la tombola

On procède au tirage de la tombola.

Fait à Les Fins, le 12 juin 2012

La directrice : Sylvie Pierrot

La secrétaire de séance : Fabienne Groperrin